



Sommaire

Edito	1
Vie de la commune	2
Manifestations	3
Travaux	5
Calendrier	5
Infos utiles	5

Edito

L'été est bien là, un peu en avance comme désormais tous les ans. Notre climat local se caractérise désormais par de fortes chaleurs et la sécheresse des sols dès le début de l'été. Les conséquences se font ressentir et la limitation des usages de l'eau a été décidée par le Préfet de la Moselle dès le mois de juin comme dans de nombreux autres départements.

La ressource en eau potable est pour l'heure préservée dans notre secteur mais pour combien de temps ? En effet, les sécheresses successives pourraient à terme épuiser la nappe phréatique et mettre à sec les forages d'eau potable ce qui conduirait à de graves conséquences dans notre quotidien.

Des efforts sont demandés à chacun pour réduire ses consommations en eau potable et préserver ainsi notre ressource avec notamment l'interdiction de remplissage des piscines, l'interdiction du lavage de véhicule à domicile, la nécessité de respecter des horaires d'arrosage des jardins, etc.

Les répercussions des sécheresses successives se ressentent également sur la végétation qui nous entoure, certains arbres n'y survivent pas et certaines espèces vont d'ailleurs disparaître de nos paysages dans les années à venir. Des risques de feux de forêts sont désormais bien présents dans notre département et notre commune a d'ailleurs connu l'été dernier un feu de chaume qui serait lié à un jet de mégot de cigarette.

La commune a modifié ces dernières années son mode de fleurissement afin de réduire la consommation d'eau. Nous sommes passés de fleurs annuelles consommatrices en eau à des fleurs vivaces qui résistent mieux. Le paillage au pieds des arbres et arbustes est désormais de rigueur pour mieux conserver l'humidité dans le sol et les arbres plantés récemment ont tous été choisis en fonction de leur résistance à la sécheresse.

Nous devons nous adapter progressivement à ce changement climatique qui arrive plus rapidement et avec plus de forces qu'imaginé il y a quelques années.

L'eau c'est la vie et nous devons tout faire pour la préserver.

Je vous souhaite à tous et à tous un très bel été.

Le Maire
Franck Rogovitz

Lien municipal Varize-Vaudoncourt

Directeur de la publication : Franck Rogovitz

Rédacteur : Gwladys André-Leloup

Comité de rédaction : Brigitte Colliot, Christophe Galvani,
Pascal Hamman, Patricia Pigeon



Marchés nocturnes

Depuis 2020, la commune n'a cessé de faire évoluer sa proposition de marché de producteurs locaux et artisanaux. Pour l'été, c'est le marché mensuel nocturne qui a fait son retour sur le parking de l'Auberge de Varize. Ce rendez-vous est l'occasion de se retrouver pour un moment convivial entre villageois pour partager une planche de fromages ou consommer des boissons mosellanes à l'aube du week-end. Cela permet

à tous de faire son marché de façon plus responsable, en privilégiant le local, le bio, l'artisanal mais aussi les circuits courts. Des produits de qualité et de saison y sont en vente : légumes, viande, oeufs, miel, produits laitiers et même des bougies ... de quoi faire plaisir à petits et grands et nouer le lien avec ces producteurs que vous pouvez retrouver à tout moment entre deux marchés, par leur proximité.

Plus d'informations auprès de la référente «producteurs locaux» Evelyne Lampert au 06 98 26 74 94 ou sur le site dédié (scan-code ci-dessus).



Sur le parking de l'Auberge de Varize

TÉLÉGRAMMES

DE NOUVELLES BOÎTES À LETTRES ONT ÉTÉ POSÉES SUR LA COMMUNE / L'ENTRETIEN DES CHEMINS A ÉTÉ RÉALISÉ / LA FIN DE LA COLLECTE DES SACS ORANGES A EU LIEU DÉBUT JUIN.

L'association locale de pêche évolue

L'AAPPMA de Varize-Vaudoncourt existe aujourd'hui depuis plus de 70 ans et se renouvelle.

En effet, après 5 ans en tant que président, Fabrice Remlinger devient vice-président pour passer la main à Adam Martig, Lubin Arus devient trésorier adjoint aux côtés de Claude Job. Alexandre Guerber poursuit son aventure de secrétaire, Etienne Guerber redevient assesseur et lègue le poste de vérificateur aux comptes à Bernard Monfort et Jérémy Arnould redevient assesseur après avoir été vice-président.

Des alevinages sont réalisés régulièrement par l'Association avec le pisciculteur Georges Heymann : 260kg de gardons et de poissons blancs, 50kg de tanches, 100kg de brochets, 50kg de perches et 100kg de carpes ont été alevinés dans trois zones différentes.

Pour celles et ceux qui souhaitent pêcher dans la partie de la Nied Allemande traversant notre village, il suffit de vous rendre sur le site cartedepeche.fr, de sélectionner l'AAPPMA de Varize et de sélectionner la carte de pêche qui correspond à votre pratique. Aussi, l'Association en profite pour rappeler les bons usages : respecter la nature et ses animaux, jeter les déchets et matériels de pêche usés aux endroits appropriés et respecter les lieux de pêche. Merci à tous pour votre vigilance et à bientôt aux bords de la rivière.



Manifestations

Voeux de la municipalité

C'est avec joie que la cérémonie des vœux a pu être organisée cette année à la salle des fêtes, donnant l'occasion au Maire et ses adjoints d'accueillir les nouveaux arrivants et de profiter d'un échange convivial, après un discours de présentation des principales réalisations communales et des projets à venir.



Loto du foyer

Le Foyer de Varize-Vaudoncourt s'est réuni en assemblée générale pour faire le bilan de ses activités, renouveler son comité et prévoir les prochains événements. Toutes les activités de 2022 et celles de début 2023 ont attiré de nombreux participants, en particulier le loto qui a rassemblé une centaine de personnes en janvier.

Sans changement, le comité est toujours présidé par Pascal Hamman, secondé par Elodie Lomanto en qualité de vice-présidente. Retrouvez les activités proposées par le foyer dans le calendrier du feuillet intermédiaire.



Carnaval des enfants

Une quarantaine de personnes était présente pour la traditionnelle fête de carnaval, depuis la fête des enfants grimés jusqu'au spectacle de Gilou le clown, suivi d'un goûter.

Les spectateurs ont pu profiter d'une animation mélangeant magie, humour et danse festive et ce moment de détente entre enfants et parents, pour le plaisir de tous.



Marche des éoliennes

La marche du 1er mai a encore connu un vif succès cette année encore avec pas moins de 170 marcheurs. Organisée par le foyer de Varize-Vaudoncourt, cette randonnée est proposée en 4 parcours différents, de 5 à 16 km et est très prisée par les habitués qui viennent défier la météo et les paysages.

Sous une météo ensoleillée, les marcheurs ont profité des chemins de nature et de la vue sur les éoliennes avant de se retrouver pour partager un moment convivial au ravitaillement depuis un point de vue dégagé mais aussi autour de jambon à la broche, salade de pommes de terres et glaces... Pas moins de 105 repas avaient été réservés, les nombreux marcheurs supplémentaires ayant pu profiter d'un barbecue de saucisses et merguez.



Commémoration du 8 mai

La cérémonie de commémoration du 8 mai 1945 s'est réalisée en présence de Ginette Magras, conseillère départementale, des maires de Varize-Vaudoncourt et Bannay, de représentants des gendarmes et sapeurs pompiers de Boulay, ainsi que de nombreux habitants.

Un pot de l'amitié a été servi à l'issue de la célébration et des traditionnels discours en l'honneur des soldats de la seconde guerre mondiale tombés pour la France.



Visitez le musée tous les dimanches

Comme chaque année, l'association Clément Kieffer proposera deux expositions dans l'espace ouvert au public tous les dimanches et accessible gratuitement. Un coin café y permet également de déguster thé, café, boissons fraîches et madeleines au milieu des oeuvres ...

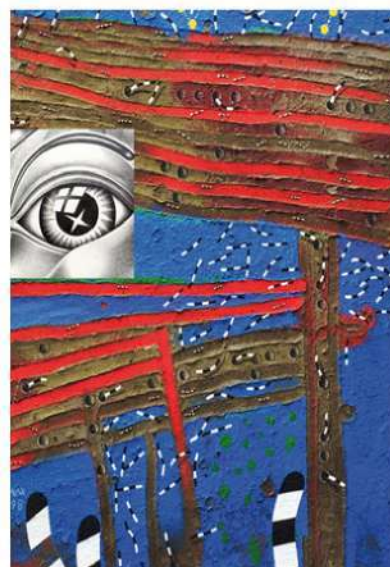
Après l'accueil privilégié de classes élémentaires de toute la circonscription de Boulay, dessinant, gravant, créant ... sous l'oeil averti et bienveillant de l'artiste Bernard Copeaux, il ouvre les portes de son Oeuvre aux amateurs et curieux en proposant un «Voyage en vies antérieures» dont l'arrivée a été fixée au 3 septembre. Pour la première partie de saison, nous pourrions y découvrir des dessins, dont certains inspirés du conte L'Eléphant de Marcel Aymé, ainsi qu'un ensemble de peintures-reliefs à base de bouse. Le

visiteur pourra ainsi apprécier son travail minutieux et créatif. Ouvert tous les dimanches de 14 à 18h - entrée gratuite - à (re)découvrir sans modération !



voyage en vies antérieures
bernard copeaux

peintures et
dessins entre autres inspirés du conte L'Eléphant de MARCEL AYMÉ



L'ESAT de Varize inaugure sa légumerie

Le 28 juin dernier en présence de la Présidente de l'Afaedam, le Directeur de l'Esat et le Maire de Varize Vaudoncourt, la nouvelle activité de légumerie a été inaugurée. Les travailleurs handicapés épluchent et découpent à façon des légumes issus de productions locales : pommes de terre, carottes, navets, choux, etc. Les légumes sont ensuite mis sous vide et vendus à des cuisines centrales, des restaurants et des traiteurs.



Mobilisation contre les violences

Des élus et habitants de Varize-Vaudoncourt se sont retrouvés le 3 juillet sur le parvis de la mairie en soutien au Maire de L'Haÿ-les-Roses.

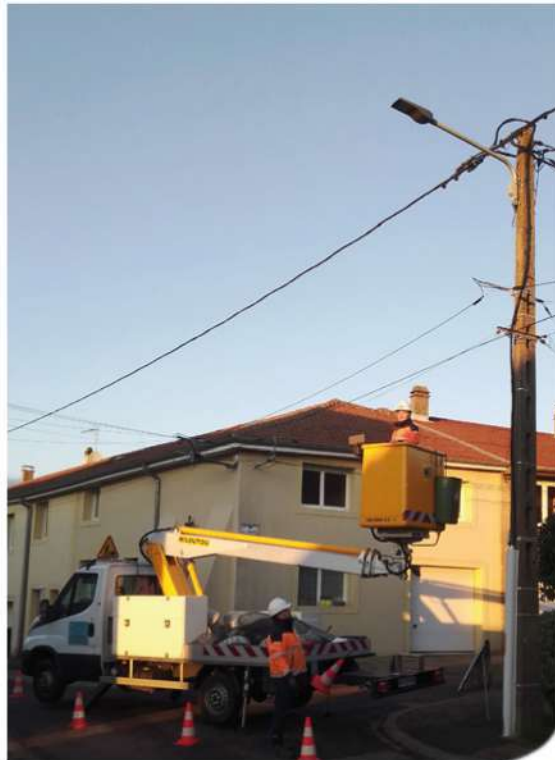
Les violences perpétrées contre les élus, les services publics, des commerces et des entreprises ont été dénoncées. Tous espèrent un retour au calme et à l'apaisement.

Eclairage public

Les luminaires des lampadaires énergivores de la commune ont été changés pour de l'éclairage LED. Cette transformation va permettre à la commune d'économiser de l'énergie et de réduire davantage ses dépenses, dans la continuité des démarches déjà engagées vers une sobriété énergétique.

Plantations

Dans un souci alliant esthétique et démarche éco-citoyenne, de nouvelles plantes ont été ajoutées dans la commune et aux entrées de village. Des glycines et des vivaces ont ainsi complété notre inventaire végétal qui permet de contribuer à la biodiversité.



Calendrier de fin d'année

à partir du 10 septembre

Exposition Regards Croisés entre
Véronique Thiam-Petit et Catherine
Matte à l'Espace Clément Kieffer.

31 octobre

Halloween

5 novembre

Repas des aînés

11 novembre

Cérémonie commémorative de
l'Armistice

18 novembre

Fête du Beaujolais

2 décembre

Saint Nicolas

3 décembre

Marché de Noël

Informations utiles

Constructions, modifications de façades et toitures ...

Avec l'été de nombreux travaux sont réalisés dans notre commune par ses habitants, aussi il est bon de rappeler quelques règles pour bien vivre ensemble :

Toutes les constructions sont soumises à déclaration de travaux ou à permis de construire : abri de jardin, création d'un garage, d'une piscine, modification de façade, de toiture, pose de capteurs solaires, édification d'une clôture, etc. Notre commune est couverte par un Plan Local d'Urbanisme (PLU) et en l'absence d'une déclaration préalable de travaux ou d'un permis de construire des sanctions pénales sont prévues. Une démolition des constructions illégales peut également être réalisée. Le PLU est consultable en mairie ou sur le site internet communal (www.varize.fr).

Par ailleurs, lorsqu'il y a empiètement sur le domaine public (pose d'échafaudage, d'une benne à gravats, entreposage de matériaux, stationnement d'engins de chantier...) il est nécessaire de déposer en mairie une demande d'autorisation de voirie. A noter que sans cette autorisation, le contrevenant s'expose à une amende de 1500 euros.

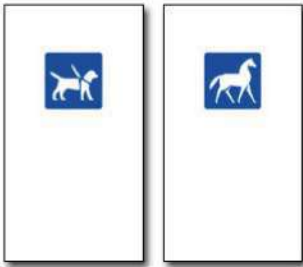


Brûlage de déchets

Il est rappelé que le brûlage à l'air libre de tout type de déchets (déchets verts, cartons, plastiques, etc...) est interdit. Merci de déposer vos déchets en déchetterie.

Rappel

Une vigilance est demandée quant à la propreté de nos rues face aux animaux laissés sans surveillance. Les marcheurs vous en remercient.



Renouvellement des baux de chasse

Les propriétaires fonciers de la commune vont être consultés avant la rentrée, pour se prononcer sur l'affectation du produit de la location de la chasse, dans le cadre du renouvellement des baux de chasse pour la période 2024-2033.

Numéros utiles

Mairie	03 87 64 21 67
e-mail	mairie.varize@orange.fr
internet	www.varize.fr
twitter	mairieVV57220
Syndicat des eaux Varize (SIEB)	03 87 79 36 37
et de Vaudoncourt (SEBVF)	03 87 29 30 31
Perception de Saint Avold	03 87 29 26 70
Gendarmerie-police	17
SAMU	15
Pompiers	18
Communauté de communes	03 87 79 52 90
Espace Info Energie	03 87 50 82 21
ou	0 810 422 422
Transport à la demande (Soli'Bus)	03 87 37 52 59
SYDEME (déchets)	03 87 00 01 01
Groupe scolaire Varize	03 87 64 18 87
Accueil périscolaire	03 87 63 92 61

Horaires d'ouverture de la déchetterie de Boulay

Lundi	-	14h-18h
Mardi	10h-12h	14h-18h
Mercredi	10h-12h	14h-18h
Jeudi	10h-12h	14h-18h
Vendredi	10h-12h	14h-18h
Samedi	9h30-12h	14h-18h
Dimanche	10h-12h	-

Horaires d'accueil en mairie

Mercredi	13h-16h45
Vendredi	16h-18h45
Samedi	10h-11h30



Permanences bibliothèque

Mercredi	14h-18h
----------	---------

Nuisances sonores

L'utilisation de matériels bruyants (tondeuses, engins mécaniques, etc...) est tolérée en semaine de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h et les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Bornes jaunes

Destinées à l'apport volontaire des matériaux recyclables, elles sont venues compléter les bornes bleues déjà positionnées sur la commune. Elles ont connu un tel succès que la fréquence de leur ramassage a dû être augmentée. Ces conteneurs sont prévus pour accueillir tous les déchets de plastique et métal tels que bouteilles, flacons, barquettes, pots, gobelets, tubes, sachets, blisters en plastique, cannettes, boîtes, emballages, contenants et briques alimentaires...

Nouveaux tarifs salle des fêtes

Toujours à tarif préférentiel pour les habitants de la commune, la location offre désormais le wifi gratuit et adapte ses tarifs en fonction de la saison. La location de 5 mange-debouts est également proposée pour un forfait de 30€.

été	hiver
Salle complète avec cuisine	
140€ la journée	180€ la journée
280€ le week-end	320€ le week-end
Salle avec bar (sans cuisine)	
100€ la journée	140€ la journée
200€ le week-end	240€ le week-end

Réservations auprès de Brigitte Colliot (appel après 18h30 au 03 87 64 18 36)